

problèmes, des interrogations, des incompréhensions. Quelques exemples...

Alors que la communauté de communes du Queyras était seulement en charge, dans le domaine de l'assainissement de l'exploitation des stations d'épuration (S.T.E.P) et du réseau qui y conduit, la communauté élargie est désormais également en charge de tous les réseaux de collecte. En outre, elle doit pour la première fois assurer l'exploitation de la nouvelle STEP de la Fusine (Aiguilles, Château-Ville-Vieille et Arvieux) et de la STEP de Guillestre remise aux normes. De ce fait, comme le budget annexe de l'assainissement doit être équilibré en dépenses et en recettes, ces charges nouvelles nécessitent l'adaptation des redevances perçues auprès des bénéficiaires de ce service. Pour atténuer l'augmentation des redevances assainissement perçues par la C.C.G.Q, la commune de Ceillac a réduit de 35 € le montant de l'abonnement au service de distribution d'eau potable.

La tarification relative à la collecte et au traitement des déchets est elle aussi sérieusement impactée par la fusion avec la mise en place d'un nouveau mode de calcul.

Le budget général de la C.C.G.Q ne pouvant subventionner le budget annexe des ordures ménagères du fait du seuil de population de la communauté nouvelle (*ce que la faible population de la communauté de communes du Queyras permettait auparavant*), les recettes du service doivent désormais couvrir l'intégralité des dépenses. De plus, la tarification mise en place a dû établir une équité de traitement entre les usagers des différentes communes. A noter que des expérimentations sont en cours pour tendre vers une tarification tenant

compte des volumes des déchets produits par chacun. Dans ce domaine, pour réduire le coût à la charge de l'usager, il faut améliorer considérablement le tri des déchets. Déjà, le recours au compostage apparaît comme une solution à développer, avec une réduction possible du volume de 30 %.



L'office de tourisme du Guillestrois-Queyras regroupe désormais 3 des entités préexistantes : l'office de tourisme et d'information du Queyras, l'office de tourisme de Guillestre et la maison du tourisme du Guillestrois, les stations de Risoul et de Vars conservant leurs structures propres. Les modalités de perception de la taxe de séjour ont dû être harmonisées entre les différentes communes concernées. Dans ce domaine, le budget général de la C.C.G.Q peut abonder les produits de la taxe de séjour qui couvre à peu près le quart du budget de l'office du tourisme.

Rappel des compétences exercées par la Communauté de Communes

- | | | |
|--|----------------------------------|--|
| - le tourisme | - le ski de fond | - l'aménagement du territoire |
| - les déchets | - les maisons de santé | - les services aux personnes |
| - l'assainissement | - les activités de pleine nature | - les énergies renouvelables (<i>bois, solaire...</i>) |
| - la GEMAPI (<i>risques eau</i>) | - les sports et le social | - l'eau potable (<i>en 2020</i>) |
| - les ZAE (<i>zones d'act. éco.</i>) | - développement économique | |

***Le Parc Naturel Régional du
Queyras a 40 ans !***

C'est à Ceillac le 29 juin dernier qu'ont eu lieu les premières manifestations organisées pour fêter les 40 ans du Parc.

Au village de vacances, dès le matin, une réunion exploratoire sur le thème "le Queyras en 2057" a réuni une cinquantaine de personnes à l'initiative du Conseil

scientifique du Parc que Préside le Professeur André MICOUD, sociologue.

Le Maire de Ceillac, par ailleurs Président du Parc, a accueilli les uns et les autres après avoir remercié la Directrice, Sandrine Romand d'avoir accepté d'héberger cette rencontre.

Intervention des enfants de l'école

Alors que leur intervention n'était pas prévue les enfants de l'école sont venus chacun leur tour, avant que la réunion ne commence, faire part de leurs craintes, de leurs rêves, de leurs attentes.

La clairvoyance et la maturité émanant de leurs propos en ont surpris plus d'un : le dérèglement climatique et ses effets sur l'économie touristique, en particulier celle des sports d'hiver, la nécessité de trouver à terme une offre de loisirs alternative au ski, le recours aux énergies renouvelables, la diversification des équipements et de l'offre touristique et de loisirs sportifs et culturels, la nécessaire protection de la faune et de la flore...

Ensuite, des référents de l'association "Queyr'avenir" ont rendu compte de leurs échanges avec les habitants des différentes communes dans le cadre des réunions "rencontre de la population - vision Queyras a 20 ans" qui recourent assez largement le témoignage des enfants.

Des ateliers productifs



Un travail dans différents ateliers animés par des techniciens du Parc a permis d'esquisser certaines pistes pour l'avenir du territoire qui doit s'adapter non seulement aux réalités du changement climatique mais aussi aux évolutions des attentes de la clientèle touristique, à une meilleure maîtrise de l'énergie, à la mise en place de circuits courts valorisant mieux les productions locales, à la qualité de l'environnement, de la biodiversité et des paysages, véritables socles de l'offre touristique et de la qualité de vie des habitants, au maintien des services publics et en particulier de ceux touchant à la santé. Le déjeuner a été servi dans la belle salle de restaurant du V.V.F.

C'est au centre d'accueil du site nordique, dans la salle Françoise et Alfred Moyrand que s'est réuni en milieu d'après-midi le Conseil Syndical du Parc qui regroupe les représentants de la Région, du Département, de la communauté de communes et des 10 communes adhérentes.

Retour sur les inondations de 1957

A 17 h, plus de 200 personnes se pressaient dans la salle polyvalente pour entendre la conférence sur les

risques naturels et en particulier les risques d'inondations présentée par Monique FORT, géographe à l'institut Fourier de Grenoble.



Le Parc naturel régional du Queyras, animateur de différentes procédures visant à une meilleure connaissance des risques pour en prévenir les effets dévastateurs et assurer la sécurité des populations menacées a fait l'objet d'un programme d'études très poussé qui a permis au cabinet SEPIA de rédiger une Guide de la vulnérabilité qui a été présenté et largement diffusé au public.

Enfin, l'historien Denis Cœur a expliqué comment, à partir d'un fonds d'archives exceptionnellement riche et divers, il avait écrit une pièce de théâtre évoquant les inondations de juin 1957 dans le Queyras, pièce dont quelques scènes ont été jouées devant un public très enthousiaste par la troupe de théâtre amateur "Mots et Merveilles". La pièce sera jouée à Ceillac dans son intégralité le 23 septembre prochain à l'occasion de La Folie Bergère.

La reconnaissance des Ceillaquins

Sous une pluie battante, l'assistance s'est ensuite dirigée vers la Place Philippe Lamour, puis entassée dans la chapelle des Pénitents



pour le dernier temps fort de cette journée : l'expression de la reconnaissance de la population de Ceillac envers le Service Civil International, 60 ans, après les inondations de Juin 1957, en présence de plusieurs maires du Guillestrois et du Queyras, de la Conseillère départementale Valérie-Garcin-Eyméoud, d'Isabelle Sendrané, Sous-préfète de Briançon.

Au moment où la saison touristique bat son plein, la Commune voudrait exprimer la solidarité de la population de Ceillac envers les habitants du Haut Guil dont une menace d'éboulement conséquent perturbe les conditions de circulation et affecte, de ce fait, la vie économique et sociale.

Allocution du maire : Ceillac, juin 1957 ~ juin 2017

Au soir de cette journée organisée dans le cadre du quarantième anniversaire du Parc naturel régional du Queyras et largement consacrée à l'évocation des risques naturels et en particulier aux inondations la commune de Ceillac a souhaité commémorer, 60 ans après, les heures angoissantes de la crue des 13 et 14 juin 1957 et raviver la mémoire collective. Non pas pour réécrire l'histoire, l'enjoliver ou la dramatiser mais pour reconnaître que la nature triomphe toujours dans ses excès et que le bon sens doit prévaloir en toutes circonstances.

L'exposition des photographies d'archives réalisée par Simone Fournier et André Blès, comme le livre qu'ils viennent de publier, montre bien l'ampleur du sinistre. Pourtant, aucune victime ne fut à déplorer. Les hommes et les femmes du moment, instruits de l'expérience et connaissant parfaitement le caractère impétueux du Cristillan, avaient pris, en temps utiles, les décisions sages qui s'imposaient en mettant à l'abri les animaux et les biens les plus précieux, en colmatant, autant qu'ils le pouvaient, les ouvertures puis, le moment venu, en abandonnant leurs maisons menacées de toutes parts.

Leur village englouti, leurs maisons inhabitables, la tentation fut forte alors de jeter l'éponge et de partir.

Mais une quinzaine de jours plus tard, l'arrivée de jeunes volontaires bénévoles, venus de tous horizons leur prêter main forte pour déblayer leurs maisons, allait leur donner le courage et l'enthousiasme nécessaires à un nouveau départ.



A l'extérieur, les pouvoirs publics remettaient le torrent dans son lit, reconstruisaient les routes et les ponts, rétablissaient les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone.

Dans les maisons, avec des pelles, des seaux et des brouettes, les jeunes bénévoles, au prix d'efforts éreintants, libéraient peu à peu les caves, les étables, les bergeries, les cours et parfois les pièces d'habitation remplies de boue.

Oui, ces bénévoles du service civil ont joué un rôle essentiel dans le sursaut qui devait nous permettre après avoir regagné nos maisons d'y vivre à nouveau et de croire en l'avenir.



Juste retour des choses, lorsque la commune de Saint-Paul sur Ubaye, quelques mois plus tard sera frappée par un tremblement de terre, une dizaine de jeunes hommes de Ceillac partiront pour aider leurs voisins à reconstruire les cheminées tombées ou conforter les murs fissurés.

Mais si, rapidement, dans le village et ses abords les flots furent maîtrisés et les équipements publics remis en état, pour les sinistrés, les indemnités ne purent être mobilisées que 7 années plus tard et le gros œuvre de la première maison "de la reconstruction" ne sortira de terre qu'en 1964...

En mars 1965, Philippe Lamour est élu maire de Ceillac, et, sous son impulsion, le Queyras entrait dans une nouvelle étape de sa longue histoire.

Aujourd'hui, dans le cadre des 40 ans du Parc, des réflexions ont été partagées, des propositions ont été avancées concernant ce que pourrait être le Queyras en 2057.

Il y a 50 ans le Queyras a fait le choix de substituer à une agriculture vivrière à bout de souffle une économie nouvelle résolument orientée vers le tourisme. Il l'a fait sans renier ses valeurs, sans dégrader ses patrimoines naturel et bâti, sans oublier ses savoir-faire, en modernisant l'agriculture et l'élevage, en développant une activité importante dans le domaine de l'artisanat, en particulier les métiers du bâtiment.

Pour les décennies à venir, de nouveaux défis sont à relever et en premier lieu celui du dérèglement climatique qui va nous contraindre à bouleverser l'économie touristique des sports d'hiver, à mieux tirer profit de nos ressources naturelles, de nos productions agricoles et artisanales, de nos richesses humaines.

Ces choix, nous les ferons avec le Parc, avec la communauté de communes du Guillestrois-Queyras,

avec le Pays du Grand Briançonnais, avec nos amis et voisins Français et Italiens désormais réunis sous la bannière de la Réserve de Biosphère du Viso reconnue par l'UNESCO.

Avec Laure Cumin, dont les parents se sont connus sur ce chantier et se sont mariés à Ceillac en 1958, avec Madame Pascale Reder, représentante régionale du S.C.I, nous dévoilerons dans quelques instants cette

plaque qui exprime la reconnaissance de la population du village aux bénévoles du Service Civil International pour la plupart disparus.

Auparavant, je voudrais aussi sur cette place qui porte désormais son nom saluer, avec émotion et gratitude, la mémoire de Philippe Lamour qui nous quittait, il y a tout juste 25 ans.

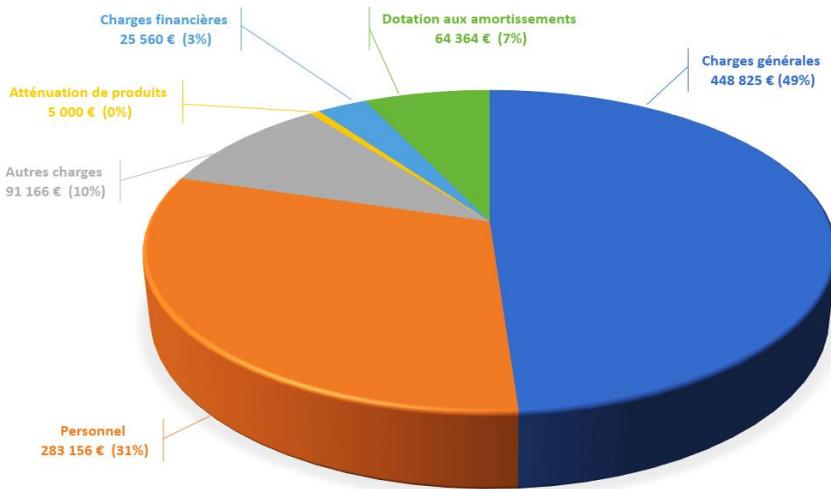
LE BUDGET

Budget de la commune

Le budget de fonctionnement s'élève à 918.072 €. Malgré la baisse des dotations (-20.000 € cette année), il est à l'équilibre grâce à l'excédent reporté de l'exercice précédent (53.000 €), à l'absence de déficit de la régie des remontées mécaniques du Queyras (100.000 € payés par la commune en 2016) et aux ressources propres de la commune (microcentrale pour 60.000 €, camping pour 23.000 €).

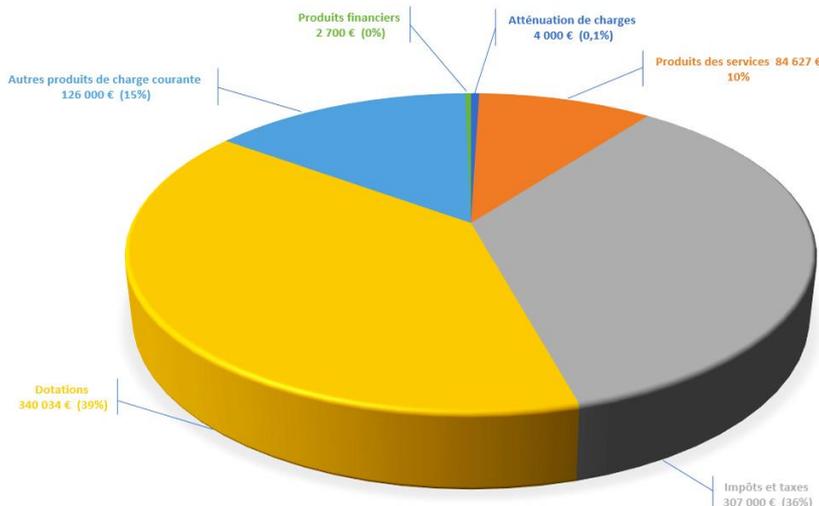
Ces ressources propres, auxquelles peut s'ajouter la vente de coupes de bois, permettent l'équilibre du budget avec, parfois, le rétablissement d'une capacité d'autofinancement. Celle-ci est, malgré tout, bien souvent, réduite à la portion congrue, ce qui rend difficile voire impossible la réalisation de projet d'équipements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges générales : électricité, carburant, navettes, fournitures, voirie, assurances, maintenance...
- Dotation aux amortissements : réserve financière pour renouveler les équipements
- Personnel : salaires et charges
- Autres charges : Communauté de Communes, SYME, subventions, TAP, indemnités
- Atténuation de produits : SYME (Synd. Elec.)
- Charges financières : intérêts d'emprunt

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Impôts et taxes : taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation
- Produits de services : coupe de bois, chasse, frais secours, loc. alpage...
- Atténuation de charges : idtés maladie
- Produits financiers : VVF
- Autres produits de charges courante : microcentrale, immeubles
- Dotations : dotation globale de fonctionnement versée par l'État + dotation de solidarité rurale

Il est à noter que les taux d'imposition ne sont pas augmentés.

Le budget d'investissement se monte, quant à lui, à 641.369,23 €, sans recours à l'emprunt. Il concerne essentiellement les différents programmes en cours : bâtiments communaux (72000 €), système d'alerte des crues torrentielles (28.000 €), acquisitions de

Budget de l'eau

Le budget de fonctionnement de l'eau ressort à 111.941,40 € avec des recettes en baisse puisque la nouvelle Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras a la compétence assainissement dans son entier (*réseau de transfert, collecteurs secondaires, stations d'épuration*) avec donc une baisse de charges qui ne seront plus imputées par la commune aux consommateurs, ce qui se traduira par une baisse effective d'environ 35 € par abonné.

Budget de VVF

La commune est propriétaire de ce village de vacances qui reste le premier hébergeur de la commune et dont la nouvelle directrice, madame Sandrine Romand s'est présentée aux élus.

L'association VVF Villages assure actuellement le paiement des annuités d'emprunts contractées pour assurer les gros travaux (*réfection du toit et isolation*).

Budget du camping

C'est un budget régulièrement excédentaire et ce, depuis de nombreuses années. L'excédent cumulé a permis d'effectuer des travaux importants en 2016, pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la mise aux normes du réseau électrique et la requalification de l'ensemble des sanitaires du bâtiment d'accueil.

Le budget de fonctionnement s'élève à

terrains (*DUP, ZAC : 40.000 €*), signalétique pour les noms de rues (*10.000 €*), programme bâtementaire (*presbytère : 50.000 €*), aménagements pastoraux (*17 960 €*), révision du PLU (*24.000 €*), parking de la Chalp (*24.000 €*)... et le remboursement du capital des emprunts (*202.143 €*).

Les investissements sont essentiellement représentés par la réalisation de la deuxième tranche de travaux (*coût 235.000 € HT*) pour rénover l'alimentation en eau potable dont la construction date de 1967. Cette réfection a été initiée en 2015 avec une première tranche qui avait permis de réduire notablement les pertes sur le réseau. Un emprunt de 95.000 € sera contracté pour venir en compléments des subventions demandées, notamment à l'Agence de l'eau.

La convention qui devait prendre fin en 2017 a fait l'objet d'un avenant de 2 ans qui laissera le temps nécessaire, à la commune et à l'association en partenariat avec l'État et la Région, de réfléchir à la mise en œuvre d'une requalification majeure devenue indispensable.

Le budget a été voté à l'équilibre à 147.571,61 €. C'est donc un budget qui n'impute pas les finances de la commune.

69.405,42 €. Il intègre le report de l'excédent de l'exercice antérieur de 29 515,29 € et une contribution au budget communal de fonctionnement à hauteur de 23.000 €.

Le budget d'investissement s'élève à 73.740,80 € et inclut des travaux complémentaires avec notamment la construction d'un bassin destiné à récupérer les eaux usées des camping-cars.

Microcentrale du Cristillan

Le Syndicat Intercommunal qui gère la microcentrale du Cristillan, composé à égalité d'élus de Ceillac et de Guillestre et présidé par Célestin Fournier, vient également de voter son budget. Il est prévu pour l'année 2017 de reverser à chacune des 2 communes une somme de 60.000 €, malgré une production en baisse, due essentiellement à une pluviométrie et à une couverture neigeuse en baisse.

Cette année verra se réaliser des travaux importants destinés à la mise en place d'une turbine complémentaire qui permettra de bénéficier d'un rachat à un tarif avantageux (tarifs H16). Le montant des travaux s'élève à 650.000 € ; un emprunt de 160.000 € a été contracté avec des annuités se montant à 55.000 €. Avec la fin, début 2018, des emprunts initiaux dont les annuités représentaient une somme de 150.000 € et l'augmentation des revenus engendrés par la nouvelle turbine, la part des communes devrait dans les années à venir notablement augmenter.

A noter, pour ces 6 premiers mois une hausse notable de la production par rapport à 2016.

REMONTÉES MÉCANIQUES

La saison d'hiver écoulée a permis à la Régie des stations du Queyras de renouer avec l'équilibre d'exploitation et même de se voir assujettie à l'impôt sur les sociétés !

Les communes et le département avaient dû, pour les 2 exercices précédents, prendre en charge un important déficit, 100.000 Euros, chaque année, pour la seule commune de Ceillac.

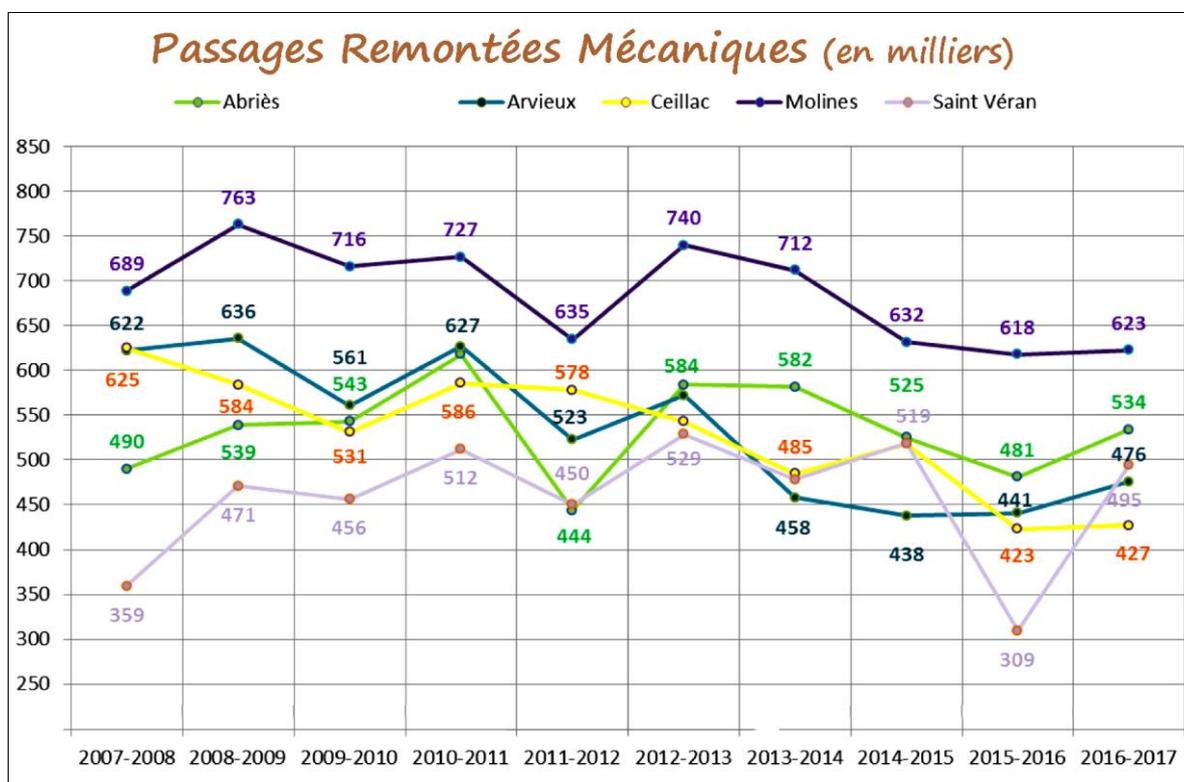
Le chiffre global hors TVA s'est élevé la saison dernière à 3.867.001 €, soit une progression de 20% par rapport à la saison 2015/2016. Le nombre de journées-skieurs, 227.922, est lui aussi en augmentation de 19,6%.

Pour la seule saison d'hiver (*les télésièges de Molines et Abriès fonctionnent l'été*), les chiffres d'affaires des différents sites se répartissent ainsi :

Chiffre d'affaires par commune	SITE	Chiffre d'affaires	augmentation / 2016
	Aiguilles	41.533 €	+ 23,0 %
	Abriès	833.639 €	+ 20,1 %
	Arvieux	560.967 €	+ 15,3 %
	Ceillac	636.496 €	+ 12,6 %
	Molines~S ^t -Véran	1.501.933 €	+ 16,4 %



La masse salariale, 1880.634 €, représente plus de 48% des recettes. La consommation électrique globale (*locaux, remontées, équipements de neige de culture*) atteint 331.876 €. La maintenance des équipements et du matériel (*hors dépenses de main d'œuvre*) peut se résumer ainsi : remontées, 123.000 €, pistes, 18.000 €, neige de culture, 31.840 €, dameuses, 56.642 €.



Pour les remontées disposant d'un moteur thermique et les engins, 165.000 litres de fuel ont été consommés et la facture d'électricité s'élève à 382.553 €.

Au cours de la saison écoulée, 234.000 m³ de neige de culture ont été produits.

Relevons que le passage de la TVA de 5,5% à 7% au 01/01/2012, puis à 10% au 01/01/2014, représente une charge supplémentaire de 180.000 € entre 2012 et 2016.

NUMÉRIQUE



Concernant le numérique et notamment le développement du très haut débit sur le Queyras, deux réunions ont eu lieu à la fin du printemps.

La première était proposée par le Syndicat Mixte Ouvert PACA THD, le syndicat mixte chargé du déploiement du haut débit sur la région. Ce syndicat met en place les infrastructures nécessaires jusqu'aux NRA (*nœud de répartition des abonnés*) présents généralement dans les villages.

Le SMO et sa présidente Chantal Eyméoud ont affirmé avoir bien compris toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés depuis longtemps avec tous les impacts négatifs sur l'économie locale. Après avoir trouvé une solution pour franchir les gorges du Guil par la route de la Viste avec un conduit maçonné, la fibre doit arriver à Château-Queyras début septembre. Elle est déjà en place à la maison du Roy d'où existe un fourreau en attente qui monte jusqu'à Laval. Le directeur technique, à qui nous avons fait valoir l'urgence d'une remédiation rapide des difficultés que nous rencontrons, nous a indiqué

que la fibre devrait arriver à Ceillac en juin 2018.

La seconde réunion a eu lieu à Aiguilles avec le directeur régional d'Orange. Tous les élus du Queyras lui ont rapporté les pannes récurrentes, la faiblesse du débit, les impossibilités de se connecter... Il a admis la réalité des faits et ce d'autant plus que le réseau est tombé en panne durant la réunion. Pour Ceillac, il promet aussi l'opérationnalité du nouveau NRA en juin 2018, sauf imprévus.



Nous avons fait remarquer que si juin 2018 pouvait paraître comme une date proche, cela signifiait passer encore 2 saisons pleines à subir les contrecoups des dysfonctionnements et des débits ridicules. Aussi, pour patienter, nous lui avons suggéré d'anticiper la mise en place de la 4G pour les mobiles et monter le débit à 8 Mo/s. Une réponse devrait nous être donnée prochainement...

ÉCOLE



La classe des petits est partie en juin à Biabaux, commune de Saint-Michel-l'Observatoire (04), pour un séjour de 5 jours consacré à la lecture et à la création d'albums ainsi qu'à la découverte d'un nouvel environnement. Un séjour dense mais apprécié des petits et de leurs encadrants.

Le coût de ce séjour a été pour l'essentiel pris en charge par la commune à hauteur de 80 %, le reste ayant été financé par la coop. scolaire et les familles.

difficile et coûteuse, les activités mises en place satisfaisaient nombre de familles Ceillaquines avec la découverte de nouvelles activités sportives et culturelles encadrées par des intervenants compétents. L'enclavement des communes du Queyras rendant difficile la réduction de chaque journée d'école par l'impossibilité de trouver des intervenants pour 45 minutes, ces activités étaient regroupées sur une seule après-midi.

Malgré l'excellente participation des enfants ceillaquins, la majorité des parents s'est prononcée pour le retour à la semaine de 4 jours. L'école retrouvera donc le rythme hebdomadaire qui était le sien avant la réforme, comme plus de 80 % des écoles Haut-alpines.

Le conseil d'école a demandé à la commune de pouvoir bénéficier de tout ou partie du budget qui était dévolu aux Temps d'Activités Périscolaires pour pouvoir, notamment, mettre en place des activités sportives et culturelles, liées aux parcours éducatifs exigés dans les écoles. Dans ce cadre, avec l'accord de la commune, l'automne commencera par un cycle de tir à l'arc et de rugby. D'autres projets sont en cours comme la visite d'espaces culturels à Gap, Marseille et Turin.



Réforme des rythmes scolaires

Si la réforme des rythmes scolaires avait été imposée sans concertation aucune et sa mise en œuvre

Pâturages



Le centre d'études et de recherches pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) procède actuellement à l'élaboration d'un diagnostic pastoral sur l'alpage du Bois Noir. Cet alpage et les cabanes affectées à son exploitation sont mis gratuitement à la disposition des éleveurs par la commune.

Ce travail doit permettre de définir les conditions d'un pâturage raisonné, compatible avec les exigences de maintien de la biodiversité, de la protection des sols et d'une alimentation bénéfique aux troupeaux.

Après un état des lieux, des entretiens avec les bergers, les éleveurs et les techniciens du Parc, le chargé d'études fera un certain nombre de propositions concernant les modalités de conduite du troupeau, le nombre d'animaux à admettre, le calendrier de montée et de descente en alpage, la rotation entre les différents quartiers de l'alpage.

Pour conduire cette étude dont le coût est de 10.800 € HT, la commune bénéficie d'un aide du Conseil régional de 8.600 €.

En 2017 et 2018, la commune fera réaliser un diagnostic de même nature, également subventionné par la Région à 80% et concernant cette fois l'alpage Miroir- L'Adoux-S^{te}-Anne-Tronchet-Albert.

V.V.F

Le village de vacances, propriété de la commune, actuellement exploité par l'association Villages Vacances Familles (V.V.F) a été construit au tout début des années 1970.

Il a fait l'objet d'un important programme de travaux en 1994 puis, plus récemment, d'un certain

nombre de travaux de mise en conformité et de premières interventions tendant à réduire la consommation énergétique.

Depuis 3 ans, la municipalité et VVF ont entrepris la définition d'un programme global et cohérent de requalification et de maîtrise de l'énergie pour permettre d'adapter cet établissement - le plus important hébergeur du Queyras - aux attentes de la clientèle en termes de confort, de services, d'espaces de mise en forme et de loisirs.

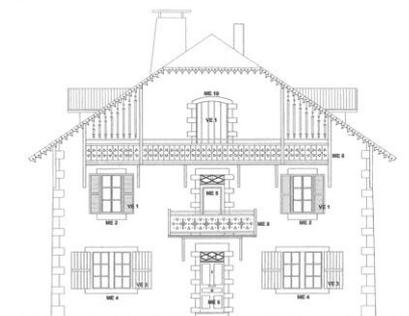
Pour définir plus précisément ce projet et en connaître les coûts, la municipalité, avec l'aide de l'agence départementale IT05, a sollicité l'aide financière de la Région et de l'État pour commander une étude de programmation des travaux après une analyse fine des besoins actuels et prévisibles de la clientèle, de l'impact des travaux sur la fréquentation et les résultats financiers de la structure.



Presbytère

Afin d'envisager d'y installer les locaux de la mairie accessibles aux personnes à mobilité réduite, des salles de réunion et des logements dans le presbytère, des études géologiques et techniques sont en cours afin de vérifier la faisabilité de ce projet qui ne pourra voir le jour que si la distribution

actuelle des pièces peut être affectée à cet usage par l'abattement des murs intérieurs et des planchers.



ÉTAT DES PROJETS EN COURS TRAVAUX...

Alimentation en eau potable

A partir du 1^{er} janvier 2020, la distribution de l'eau potable relèvera des compétences de la communauté de communes. Jusque-là, la commune assurera ce service.

Pour la réalisation de la 2^{ème} tranche, la commune a obtenu des subventions de l'Agence de l'eau (94.069 €) et du Département des Hautes-Alpes (47.013 €).

La consultation pour la dévolution des travaux est en cours.

Aire de jeux

Après la restauration du mur d'enceinte l'automne dernier, de nouveaux jeux ont été mis en place ce printemps pour le plus grand plaisir des enfants du village et des vacanciers. La dépense globale s'élève à 46.415 € avec les contributions de l'État (20.000 €) et du Département (5000 €) qui ont apporté une aide déterminante à la commune.



Ecole-salle polyvalente

La baie vitrée de l'entrée, les portes et les fenêtres des classes de l'école doivent être remplacées par des huisseries conformes aux normes de sécurité, notamment en matière de risque d'intrusion, et assurant une isolation performante.

De même, l'école comme la salle polyvalente doivent enfin être accessibles aux personnes à mobilité réduite et proposer des toilettes accessibles.

Le coût de ces interventions a été évalué à 29.204 €. L'Etat y contribuera à hauteur de 11.680 €. Suivront une réfection indispensable des peintures, vieilles de 38 ans, ainsi qu'une mise aux normes du réseau électrique.

Espace partenaires

Les menuiseries de l'Espace partenaires qui regroupe les locaux de Queyras-Résidences, de l'école de ski, des remontées mécaniques et de l'ostéopathe vont être remplacées pour une amélioration de l'isolation thermique du bâtiment. Les installations électriques et le chauffage vont également faire l'objet de travaux de mise en conformité.



Pour le financement de ce projet évalué à 19.537 €, la commune bénéficie d'une subvention de l'Etat de 7.814 €.

Voirie

Lors du vote du budget en mars dernier, du fait des incertitudes quant aux dotations de l'Etat et aux produits des impôts locaux impactés par la fusion des communautés de communes qui a transféré à la nouvelle communauté les contributions économiques, une enveloppe globale a été réservée aux travaux d'entretien de la voirie.

On y voit plus clair désormais et une consultation va être lancée en vue de la réalisation par tranches successives d'un programme concernant :

- la reprise de la voirie de l'Ochette entre l'abribus et le virage sous la résidence le Cheynet II ;
- la route d'accès au départ des remontées mécaniques, les parkings latéraux et l'aire de retournement ;
- le revêtement du parking de la Chalp du dessous, devant l'accueil ski de fond.

Outre la réserve parlementaire de la Sénatrice Patricia Morhet-Richaud (7500 €) des subventions de 6000 € chacune ont été attribuées par le département.

Le chemin rural entre les Bouissounas et la Clapière et celui qui mène au hameau du Villard vont faire l'objet d'une remise en état par une niveleuse puis d'un compactage pour lesquels la consultation des entreprises est achevée. L'entreprise retenue devrait intervenir dans les jours à venir. La commune prend en charge le coût des travaux (10.000 €), sur ses fonds propres.



Sentiers

Après la réfection des sentiers du col Albert, du col de la Cula, du col sud du Cristillan, c'est le sentier du lac Miroir, très fréquenté, qui a été l'objet de travaux. Sur une partie, il emprunte désormais un nouveau tracé qui devrait se montrer moins délicat et plus durable, avec une pente plus régulière et accessible au plus grand nombre.

L'entretien des sentiers incombe à la commune ou à la Communauté de Communes, les deux missionnant le plus souvent le Parc pour faire exécuter les travaux de sécurisation et d'aménagement nécessaires. La commune y consacre en moyenne 5.000 € par an.

CHANGEMENTS

Nouvelles installations dans la vallée...



Depuis le début de l'année Alizée Fouchard est la nouvelle gérante du Refuge de la Cime où elle a succédé à Alice Dumas.

L'Ochette où elle prend la suite d'Eric Varin appelé à diriger le V.V.F d'Obernai en Alsace. Elle arrive à un moment important pour la vie et le développement de cette structure et a aussitôt pris la dimension de l'enjeu en étroite relation avec la mairie. Son succès à la tête de cet établissement sera aussi le nôtre.

Alizée, Briançonnaise, connaît bien la montagne et ses parents, après avoir géré dans le Queyras le refuge du Viso, exploitent désormais le prestigieux refuge des Ecrins. Après un début d'hiver difficile (*problèmes d'eau, fermeture de la piste de Chaurionde du fait du manque de neige*), nous lui souhaitons une belle et bonne saison d'été.

Au centre de vacances Notre-Dame de l'Estelle Florence et Vincent Bernard ont succédé en avril à Lydie et René Germain qui ne se sont pas trop éloignés de Ceillac puisqu'ils ont choisi de s'établir à Guillestre pour la retraite. Florence et Vincent nous viennent de Normandie et ne cachent pas le plaisir qu'ils ont eu à découvrir le cadre de la vallée, son ambiance et son patrimoine naturel préservé.

Depuis le mois de février Sandrine Romand est la nouvelle directrice du village de vacances de

LE RENOUVEAU DES COOPÉRATIVES

Après la Société coopérative d'intérêt collectif "Ener'guil" qui a équipé de panneaux solaires un bâtiment communal dans chacune des communes du Queyras et entend bien poursuivre son action en faveur du développement des énergies renouvelables, une structure de même nature a vu le jour pour exploiter l'abattoir de Guillestre.

La commune, dans chaque cas, a souscrit 10 actions de 50 € témoignant ainsi de l'intérêt qu'elle

porte à ces initiatives collectives.

Quand on connaît le rôle qu'ont joué dans le développement du Queyras, et à Ceillac en particulier, les Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole créées par Philippe Lamour, tant pour la création d'hébergements que pour la construction des remontées mécaniques, on ne peut que se réjouir du renouveau de cette forme de développement collectif.

Camping des Moutets

Le nombre de places accordées par la préfecture pour le camping municipal est de 60. Afin de pouvoir respecter ce nombre, les emplacements ont été matérialisés et un logiciel de gestion a été acquis pour gérer, notamment, les réservations et la facturation.

2 barbecues équipent désormais le camping et une tondeuse a été achetée pour l'entretien des terrains.



SIVU (microcentrale)

Les premiers résultats de l'année 2017 sont très encourageants puisque la production, pour les 4 premiers mois, est 29% supérieure par rapport à l'année 2016 (+ 49%/2015) avec un chiffre d'affaires de 115.702 €.

C'est de bon augure pour les finances communales puisque les bénéfices sont partagés en parts égales avec la commune de Guillestre.

SIGDEP (Synd. Interco. Guil-Durance Éclairage Public)

Le Queyras, le Guillestrois et l'argentiérois sont désormais regroupés au sein d'un seul et même syndicat qui a pour mission de gérer l'éclairage public, en fonctionnement et investissement.

Les dossiers évoqués dans la précédente lettre d'infos concernant le remplacement des lampadaires et des coffrets électriques sont toujours en cours d'instruction.

Embellissement

La commune poursuit ses efforts en matière d'accueil avec la mise en place supplémentaire de bacs à fleurs, de tables de pique-nique et de bancs.

AJC (Association des Jeunes de Ceillac)

C'est une nouvelle association qui s'est créée sur le village et qui regroupe les adolescents de Ceillac.

Ils auront accès à la Fuga pour s'y retrouver, un accès qui sera partagé avec le groupe de bénévoles, animé par Monique Eymard, qui œuvrent pour décorer le village.

Points forts de l'été

- * Exposition Mirer, acte I, à l'église S^{te}-Cécile (ouvert tous les jours, sauf le samedi, de 17 h à 19 h)
- * Concerts à l'église St-Sébastien (tous les jeudis à 21 h, du 6 juillet au 17 août)
- * Pèlerinage de S^{te}-Anne, le 26 juillet
- * Festivals, le 30 juillet
- * S^t-Barthélémy, les 19 et 20 août
- * Folie bergère, les 23 et 24 septembre

Distributeur Automatique de Billets

Des travaux de conformité seront effectués à partir du 31 juillet pour une durée de 7 jours maximum. Ils sont destinés à la sécurisation de la recharge de l'appareil avec une mise aux normes en cette matière.

Jazz and Cheese

Le festival de Jazz qui s'est tenu du 22 au 25 juin a réuni plus de 900 personnes avec plus de 600 repas servis. Un beau succès donc aux retombées très positives en termes économiques, d'animation ou d'image.

25 ans déjà

Il y a 25 ans, le 25 juillet 1992 exactement, disparaissait Philippe Lamour, au soir d'une vie "pleine à ras bord" comme l'a écrit Pierre Viansson Ponté.

Ce "père de la politique de l'aménagement du territoire en France" - c'est le titre de la biographie que lui a consacrée Jean-Robert PITTE - a profondément marqué notre village dont il fut le maire pendant 18 ans et le Queyras dont il créa le premier Syndical intercommunal et le Parc Naturel Régional.

Comme le disait le Préfet des Hautes-Alpes le 10 novembre 1992 lors d'un office religieux célébré en l'église Saint-Sébastien, « sa stature était nationale et son rayonnement dépassait largement nos frontières ».

Philippe Lamour, rejoint par son épouse, repose dans le modeste cimetière de notre village.